

Chers Mélinoises, Mélinois,

Pour ceux et celles qui n'ont pas eu connaissance des messages communiqués lors de la cérémonie des vœux, petit regard dans le rétroviseur sur quelques morceaux choisis.

Sur le bilan de l'année 2015 et les projets 2016

Notre souci d'économie sur tous les postes de dépenses ; avec pour objectif d'améliorer notre capacité d'autofinancement, nous permettra d'envisager quelques investissements pour le bien-être et le confort de tous. Notre rigueur de gestion et de maîtrise des coûts en 2015 nous procure une amélioration du résultat de fonctionnement. Ce résultat devrait nous autoriser à minimiser la hausse des taux d'imposition et ce, malgré la diminution encore importante des dotations (encore environ 30 000 € de baisse cette année).

Après avoir dressé une liste non exhaustive des actions, travaux, études réalisées en 2015, j'ai également présenté un programme pour 2016 ; environ 400 000 € d'investissements : accessibilité, économie d'énergie, agrandissement des garages communaux, entretien, amélioration des bâtiments et voiries existants, etc.

D'autres projets ? Oui, pourquoi pas ? Puisque les investissements sont le témoignage de notre confiance dans l'avenir. Notre trésorerie ne nous permet pas d'autofinancement. Recours à l'emprunt ? C'est vrai, les taux sont très bas, mais il faut garder en tête que les emprunts d'aujourd'hui sont les impôts de demain... D'ailleurs les emprunts d'hier sont les impôts d'aujourd'hui.

... Au monde associatif

Vous êtes des partenaires indispensables pour une municipalité. C'est grâce à vous que se tisse ce lien social, culturel, sportif entre toute la population et toutes les générations et c'est grâce à vous, à votre solidarité que la rudesse de la vie peut être parfois gommée et notamment pour les plus démunis.

... Aux nouveaux résidents

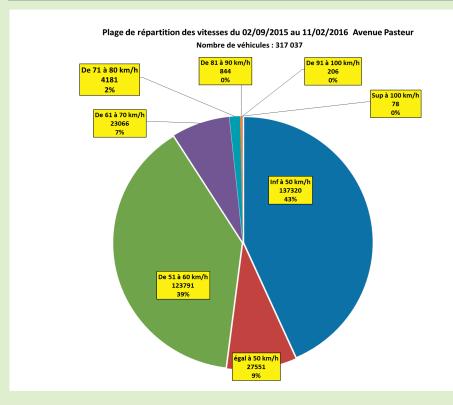
Vous nouveaux résidents mélinois, soyez les bienvenus dans notre ville, que vous y trouviez un cadre et une qualité de vie qui correspondent à vos attentes, que vous y trouviez votre place pour vous épanouir. Nos efforts d'accueil seront-ils suffisants pour répondre à vos attentes ? Nous ferons le maximum pour que

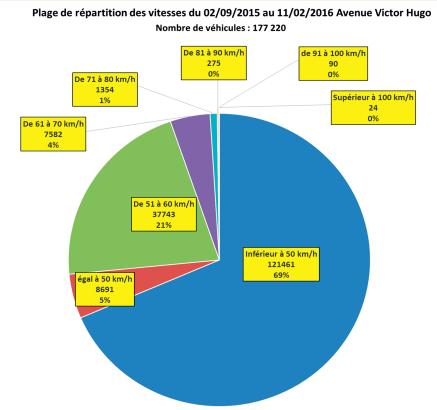
vous, nouveaux mélinois, mais aussi tous les mélinois, se sentent bien à Echenoz la Méline.

Voici donc de courts extraits du message exprimé début janvier accompagné de mes souhaits de bonne année 2016 et bien entendu du partage du verre de l'amitié.

Votre Maire : Serge VIEILLE

RADARS PÉDAGOGIQUES





PRÉVENTION ROUTIÈRE On est tous concernés!

Les radars pédagogiques nous ont dévoilé leurs secrets. Après 5 mois de relève, nous pouvons communiquer les résultats:

Nous constatons une grande sagesse de la majorité des automobilistes, à savoir que la vitesse règlementaire de 50 k/h est respectée par 74 % des conducteurs dans la rue Victor Hugo et par 52 % d'entre eux dans l'avenue Pasteur. Malheureusement, quelques automobilistes, mais c'est encore trop, circulent à des vitesses traduisant une inconscience totale de leur part. Que faire pour sensibiliser cette catégorie de « chauffards » qui n'a aucun respect des réglementations et aucune conscience des risques qu'elle fait encourir à la population?

Mesdames et Messieurs, un petit effort s'il vous plaît pour le bien-être de tous.





Isabelle Vauthier-Marché Société d'Expertise comptable

inscrite au tableau de l'Ordre de Bourgogne - Franche-Comté

4 bis avenue Pasteur 70000 Echenoz-la-Méline © 03 84 75 30 82 www.cabcompta.com

TAUX DE CALCIUM DANS L'EAU DU BREUCHIN

Certains mélinois se sont interrogés sur la présence de résidus de calcaire récupérés dans leur bouilloire.

L'eau alimentant notre commune provient des puits situés sur la commune de Sainte Marie en Chaux. Elle est traitée en raison de son agressivité (eau brute) par une reminéralisation sur calcaire complétée d'un ajustement du pH de l'eau.

En effet, en l'état, l'eau prélevée directement dans les puits ne respecte pas les limites et références de qualité d'eau définies par le code de la Santé Publique en raison d'une trop faible minéralité et d'un pH trop bas. Le taux de calcium présent dans cette eau à l'état naturel et le pH associé ne permettent pas d'assurer une couche protectrice de l'intérieur des canalisations pour éviter leur dissolution progressive et donc la libération de métaux dans l'eau.

Aussi, le syndicat Mixte des Eaux du Breuchin, qui assure la production de l'eau pour Echenoz-la-Méline, a mis en œuvre un traitement de minéralisation pour assurer cette conformité de l'eau. Ce traitement consiste à faire passer l'eau sur un filtre de calcaire pour qu'elle se charge en calcium. L'eau ainsi traitée est conforme aux prescriptions réglementaires. Son taux de calcium en sortie d'usine s'élève à 40 mg/l pour une dureté de 13°F (degrés français), soit une eau faiblement dure.

Cependant, quand on élève fortement la température de cette eau, le calcium présent se transforme en éléments solides. Ce sont les résidus observés dans vos bouilloires après fonctionnement à 100°C. Ces dépôts ne sont en revanche pas observés sur l'eau froide et l'eau moins chauffée. Ils ne sont pas néfastes pour la santé.

Communiqué par Gaz et Eau, prestataire de la commune.

DESTRUCTION DES RAGONDINS

Par arrêté, la Préfecture de Haute-Saône a autorisé les lieutenants de louveterie à procéder à la destruction des ragondins à proximité des cours d'eau et lagunage en divers endroits du territoire départemental. Ces animaux sont donc nuisibles en raison des risques qu'ils sont susceptibles de causer en matière de santé publique, notamment la transmission de la leptospirose, et les dégâts qu'ils causent aux ouvrages routiers et ferrés et surtout aux berges des cours d'eau qui risquent l'effondrement.



Les Mélinois et la Méline sont bien sûr concernés par les problèmes, et les opérations de destruction seront réalisées en amont du barrage du Moulin Nevers et dans la plaine de la Vèze sous la responsabilité des louvetiers accompagnés de deux chasseurs. Elles prendront fin le 30 juin 2016.

En cas de découverte d'un animal mort ou blessé, ne pas y toucher et prévenir la mairie.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

La commune d'Echenoz-la-Méline possède un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ses principaux domaines de compétence et d'intervention sur le territoire de la commune sont :

- L'aide à la restauration scolaire,
- L'aide à la personne,

Après étude de dossier par la commission du CCAS.

• La visite au domicile des personnes âgées et/ou isolées par Mme Berthel, adjoint d'animation. Pour tout renseignement, veuillez contacter le secrétariat de mairie. Tél : 03.84.75.14.77





CONSEIL DES SAGES

Après deux réunions du conseil des sages le 27 novembre 2015 et le 19 février 2016, une large majorité des membres était présente. La première séance a débuté par une minute de silence en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre 2015, puis divers points ont été abordés.

Lors de ces séances, l'assemblée a approuvé la charte de fonctionnement du conseil des sages d'Echenozla-Méline. Ensuite, Mr le Maire a fait le bilan des actions réalisées en 2015 dans la commune : amélioration de la signalisation des îlots, poursuite des marquages au sol, mise en place de 2 radars pédagogiques, renouvellement de l'éclairage public, réfection des sanitaires de l'école de Pont, toiture de l'église, dossier accessibilité (mise en conformité des locaux recevant du public)...

Mr le Maire a fait le point sur l'accueil des migrants calaisiens dans les locaux de l'Orée du Bois. Leur hébergement reste temporaire et aucun frais n'est engagé par la commune.

La question de la valorisation du patrimoine a été également abordée. Une liste non exhaustive des lieux qui mériteraient d'être mis en valeur ou protégés a été établie : la roche des 12 apôtres, les fontaines, les sources, les circuits pédestres, le pont du diable, les grottes, les moulins, l'église... Une réflexion sur le « comment faire » a été engagée.

La sécurité routière reste aussi une préoccupation constante de tous les mélinois, c'est pourquoi les membres du conseil des sages ont proposé de renforcer la signalétique de certaines zones plus dangereuses que d'autres, par des marquages au sol, des panneaux supplémentaires, de l'éclairage...

Pour finir, la question de l'espace associatif (Place d'armes) a été soulevée. Un réaménagement pour le rendre plus attractif serait souhaité.

OPÉRATION VILLE PROPRE

L'opération "Ville Propre" sera reconduite cette année le samedi 16 avril matin. Tous les Mélinois sont appelés à nous rejoindre pour libérer notre village des détritus en tout genre abandonnés malencontreusement ou volontairement dans tous les secteurs de notre commune. Plus d'informations quant aux horaires seront consultables sur le blog de la commune dans les semaines à venir. Un verre de l'amitié sera offert.

FÊTE FORAINE



Les **26-27-28 mars 2016**, la fête foraine se tiendra sur l'espace associatif. Un ticket sera offert à chaque enfant scolarisé dans les écoles de la commune.

AMÉNAGEMENT DU SECRÉTARIAT

L'espace de travail du secrétariat de la mairie a été réaménagé afin de devenir plus fonctionnel et plus agréable pour les quatre employés. Un paravent a été installé afin de délimiter la zone d'accueil, des bureaux ergonomiques et des meubles de rangement remplacent les tables d'origine. Ce nouveau mobilier moderne et agréable visuellement est très apprécié des secrétaires de mairie et des élus.

GALERIE DE LA MAIRIE

Les prochaines expositions seront les suivantes :

AVRIL : Peintures du collectif des femmes peintres de l'île verte

• MAI : Peintures et poésie par Sullius

• JUIN : Œuvres modernes par Antoine SEUROT

Pour l'année 2016, les mois d'août et septembre sont encore disponibles pour accueillir une exposition. Contact : Secrétariat de mairie.



LES FOULÉES MÉLINOISES

Cette année, la deuxième édition des « Foulées mélinoises » aura lieu dimanche 12 juin 2016. Une randonnée de 8 km et un trail de 12 ou 20 km seront proposés. Les parcours permettront de satisfaire sportifs amateurs et traileurs confirmés. Un mini parcours pour les enfants, des animations diverses organisées par des associations mélinoises et la municipalité offrent la perspective d'une journée sportive animée sur la commune. Toutes les informations, règlement, bulletin d'inscription seront disponibles sur le blog, par voie de presse, le sportif.com et à Go Sport prochainement.



COMMÉMORATION DU 8 MAI

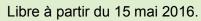


La cérémonie commémorative du 8 mai se déroulera à partir de **11 heures, devant le monument aux morts**, place de l'église. Remise de médaille, chants par les enfants des écoles et morceaux joués par les musiciens de Musique Plaisir. A l'issue, un verre fraternel sera offert par la municipalité à l'Espace Citoyen de la Maison commune.

LOCATION APPARTEMENT

A louer, dans l'ancien Presbytère : appartement de type F3 d'une superficie de 85 m².

Espace vert commun pour la copropriété, cave, local à vélos. Chauffage individuel gaz. Label BBC. Loyer 605.€





AVIS DE RECHERCHE



Nous recherchons pour le téléthon 2016 un coordinateur qui pourrait avec l'aide de la Municipalité organiser et mener à bien cette action. Pour plus de renseignements, merci de bien vouloir vous faire connaître au secrétariat de mairie. Bilan de la collecte 2015 : environ 2 000 €.

ÉCOLES DE PONT

Quand les écoles de Pont fêtent Mardi gras ...

La pluie du mardi 9 février n'a pas entamé la bonne humeur qui régnait dans les écoles élémentaire et maternelle de Pont. En effet, super-héros, princesses, cow-boys et indiennes se sont régalés des délicieux beignets préparés par les parents, et ont passé une journée haute en couleur!



Le matin, ce sont les merveilleux petits élèves de Mme Vuillemin et Mme Martin, accompagnés de Marie-Chantal, Valérie, Benoît, Fatima et Cindy, qui sont venus défiler chez « les grands ». Ces derniers ont pu profiter du temps de restauration pour enfiler leur costume. Il faut dire que la restauration sur place, c'est bien pratique!

L'après-midi, ce sont donc les classes de Mme Olivier, Mme Annette et Mme Laloue qui ont rendu visite aux plus jeunes, accompagnés également de Sylvia.

Tous gardent un excellent souvenir de cette journée pleine de chaleur. Les enseignantes remercient les parents qui ont rendu possible ce moment très agréable. Rendez

-vous l'année prochaine!



Préparation de la rentrée scolaire 2016 / 2017 à l'école **maternelle de Pont**, 15 bis rue Parmantier, **Tél : 03.84.75.69.91.**

Madame Vuillemin, la directrice de l'école, vous remercie de prendre contact avec elle dès le mois de mars, si vous avez un enfant à scola-

riser à la rentrée ou pour toutes demandes de renseignements préalables.

